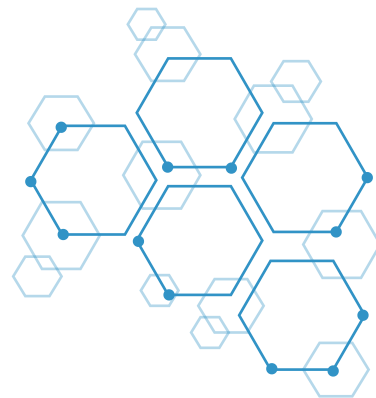


PRO  
FAMILIA  
VAUD



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

---

20  
25

Av. de Rumine 2 - 1005 Lausanne  
[www.profamiliavaud.ch](http://www.profamiliavaud.ch)  
[contact@profamiliavaud.ch](mailto:contact@profamiliavaud.ch)



## Le mot de la Présidente

L'année 2025 fut bien chargée pour PFV, avec des activités politiques, la révision de nos lignes stratégiques ou encore la 3<sup>ème</sup> édition de la Plateforme vaudoise pour une politique de l'enfance et de la famille sur la thématique de la facilitation de la vie quotidienne des familles, qui a vu la participation de plus de 50 communes du canton !

Comme toujours, la thématique de la famille au sens large n'est pas un long fleuve tranquille. L'activité politique a eu un rythme soutenu, avec le soutien à la fin de la solidarité fiscale, qui pèse très injustement et quasi systématiquement sur les femmes. Une présence et des relais au Grand Conseil ont permis de soutenir l'abrogation de cette spécificité de la fiscalité vaudoise, mais malheureusement pas d'obtenir un effet rétroactif.

Au niveau politique toujours, notre association s'est opposée avec de nombreux autres organismes, à la diminution de la participation cantonale au financement de l'accueil de jour. Cette réduction de la manne cantonale devrait ne pas avoir d'impact financier sur les réseaux en 2026, grâce aux réserves de la Fondation pour l'accueil de jour (FAJE) mais l'impact en termes d'image est très négatif vis-à-vis des familles, ainsi que des communes qui risquent d'être échaudées par ce retrait partiel de l'engagement cantonal.

Notre association s'est penchée sur plusieurs sujets d'actualité, tels que l'initiative pour un congé familial et la loi discutée au niveau fédéral sur le financement de l'accueil de jour. Deux sujets qui nous accompagneront encore en 2026, voire plus loin.

Malheureusement, la politique familiale reste trop souvent le « parent pauvre » de la politique à tous les niveaux décisionnels. Pourtant, elle devrait être au cœur d'une vision politique ambitieuse et transverse. Alors que d'aucuns s'inquiètent du vieillissement de la population avec, en particulier, l'arrivée à la retraite de la génération des « baby boomers », la politique familiale a un rôle primordial à jouer, en particulier vis-à-vis de la population active. Soutenir les familles dans toutes leurs formes, leur permettre de « faire famille » dans de bonnes conditions financières, garantir aux enfants la place qui leur revient dans l'espace public, voici quelques éléments de réflexion pour l'avenir.

Pro Familia Vaud continuera sans relâche à soutenir et promouvoir une politique familiale cohérente, plurielle et équitable, au travers de trois lignes stratégiques, la sensibilisation des communes à la politique familiale, les informations aux familles et la conciliation vie familiale - vie professionnelle.

Je tiens ici à remercier les membres de notre secrétariat et de notre comité. Au travers de notre diversité, tant en termes d'expérience, de parcours de vie ou encore de vision politique, nous apportons chacune et chacun une plus-value et pouvons ainsi travailler de concert pour promouvoir la politique familiale. La richesse des interventions, le respect de tous les avis, la capacité à trouver des consensus dans nos prises de position, sont de vrais plus pour notre action. Cela permet à Pro Familia Vaud d'être considérée comme une association crédible et fiable par nos partenaires associatifs et cantonaux. Que ceux-ci soient également remerciés pour la riche collaboration et le soutien régulier.

**Valérie Induni**  
Présidente

## Mission

Pro Familia Vaud (PFV) a pour mission de soutenir et promouvoir une politique familiale cohérente, plurielle et équitable dans le canton et d'assurer une information et une sensibilisation sur ce thème.

Association à caractère généraliste et fédérateur, PFV est un lieu de réflexion, de concertation et d'action pour les associations et les individus, les organismes publics ou privés, engagés dans le soutien et la valorisation des familles.

## Fonctionnement associatif

### AG 2025

Pro Familia Vaud a tenu son AG à la Maison du Peuple à Lausanne le 3 juin 2025 en présence de 27 personnes.

Pour le détail des décisions de l'AG, se référer à son procès-verbal.



La composition du Comité a été modifiée suite au départ de Viviane Dubath que l'assemblée a chaleureusement remerciée pour toute son expertise en matière de gouvernance et de stratégies apportées au sein du Comité depuis son élection en 2018.

L'assemblée a élu Mme Cloé Pointet, jeune politicienne Vert'libérale, députée au Grand Conseil qui a rejoint le Comité dès juillet 2025.

L'AG statutaire a été suivie par une partie associative pour présenter les activités de l'Association des Familles monoparentales et recomposées (AFMR) par sa présidente et sa secrétaire générale.

### Composition du Comité au 1er juillet 2025

Présidence :

- Valérie Induni (2022\*)

Vice-Présidence :

- Anouck Saugy (2023)
- Felix Stürner (2018\*)

Membres :

- Audrey Beaud (2024\*)
- Anne-Marie Carluccio (2022\*)
- Muriel Débaz (2022\*)
- Sarah Jomini (2018\*)
- Françoise Piron (2016\*)
- Cloé Pointet (dès 07.2025)
- Laurie Willommet (2024\*)
- Olivier Waelchli (2019\*)

Ainsi que Michèle Theytaz Grandjean avec voix consultative et Maryline Rothen en charge de la rédaction du pv.

\* à réélire à l'AG en juin 2026

### Le Comité

Présidé par Valérie Induni depuis octobre 2023, le Comité s'est retrouvé à 6 reprises durant l'année 2025, dont un samedi « au vert » de réflexions sur les lignes stratégiques. La démarche s'est poursuivie dans un groupe de travail spécifique.

En raison d'obligations professionnelles du Bureau, la séance de début octobre a été remplacée par une prise de décisions par voie électronique.

Le Comité supervise la gestion de l'association, définit et valide les prises de position, les projets en cours et les différents objets en lien avec les familles soumis en consultation ou au vote populaire.

=> environ 231 heures d'engagement bénévole !

### Le Bureau

Le Bureau suit les dossiers par courriels, contacts téléphoniques et séances. Il s'est réuni à 8 reprises en 2025.

Ces échanges entre les membres du Bureau permettent de préparer les séances du Comité, l'assemblée générale, gérer les affaires courantes et le suivi de l'actualité politique riche en matière de thématiques familiales, superviser la réalisation de projets et les aspects financiers.

Le Bureau est composé de :

Présidence :

- Valérie Induni

Vice-Présidence :

- Anouck Saugy
- Felix Stürner.

Et Michèle Theytaz Grandjean, voix consultative.

=> environ 100 heures d'engagement bénévole !

### Le secrétariat général

La gestion administrative de PFV est assurée par le secrétariat général. Il est composé de Mme M. Theytaz Grandjean, secrétaire générale à 60% et de Mme M. Rothen, assistante administrative à 20%.

Le secrétariat général assure la direction opérationnelle de PFV en assumant l'ensemble de la gestion associative, la plupart des représentations, l'élaboration des réponses aux consultations et des prises de positions ainsi que la réalisation des projets.

Le secrétariat général a continué le processus d'archivage de l'importante documentation de l'association avec un support méthodologique des Archives cantonales vaudoises (formation et outils). Durant l'année 2025, Mme Rothen a entrepris le reconditionnement des documents à conserver et l'élimination des documents avec l'autorisation des ACV.



## Communication

### Site internet

Le contenu du site internet est régulièrement mis à jour par le secrétariat général. En 2025, PFV a acheté une série d'images et d'illustrations afin de créer une banque de fichiers utiles à la mise en valeur des publications.

Outre la base de données, l'actualité politique et les informations utiles aux familles, le site internet est aussi un moyen intéressant de communication pour rendre visibles et concrètes les activités de PFV.

En 2025, le site a reçu 223'155 visites, en forte augmentation par rapport à 2024 (168'454). PFV a fait l'objet de 5'780 recherches sur le moteur Google, chiffre en baisse par rapport à 2024. Ces recherches ont généré 289 clics vers notre site web.

## Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux permettent à PFV de publier des prises de position, des événements organisés par PFV et de relayer les publications des organisations partenaires.

En 2025, les publications et autres « stories » portaient principalement sur la 3<sup>ème</sup> édition de l'événement « Communes vaudoises : place aux familles ! » ainsi que sur les prises de position de PFV.

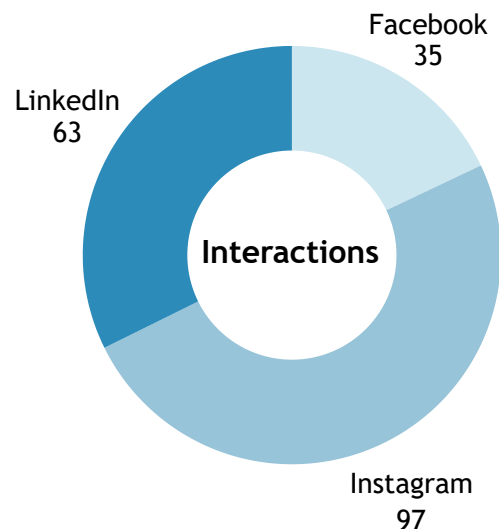
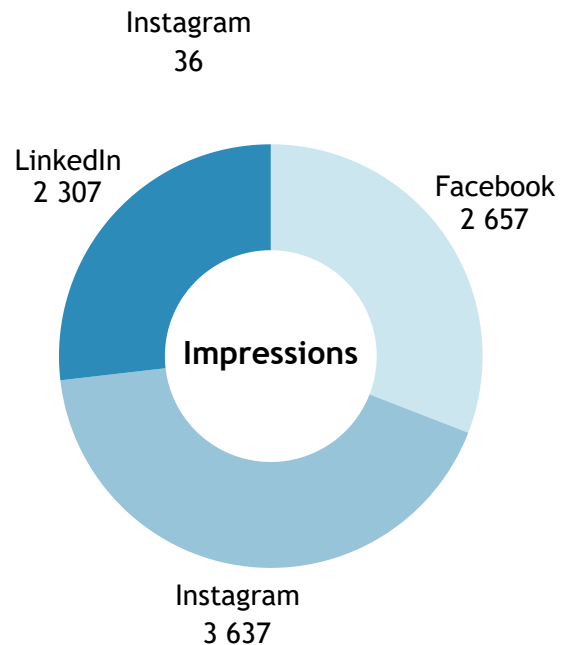
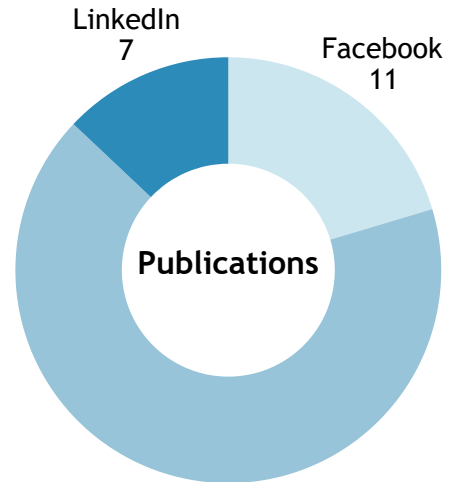


Pro Familia Vaud compte 966 abonné·e·s sur Facebook.

Sur Instagram, le nombre d'abonné·e·s est passé de 221 en 2024 à 259 en 2025.

Sur LinkedIn, le nombre d'abonné·e·s est passé de 111 en 2024 à 152 en 2025.

La présence de PFV sur les réseaux sociaux permet de rendre visible son action, tant auprès des familles que des organisations partenaires et des communes.



## Politique familiale

### Consultations et prises de position

Durant l'année, PFV a répondu aux sollicitations pour des consultations et a pris position sur différents thèmes d'actualité en matière de politique familiale.

#### Consultation vaudoise

*Révision partielle de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPPL) et réponse à la motion Philippe Jobin et consorts (19\_MOT\_114). Transmis par l'ASLOCA Vaud. Janvier 2025*

A cette consultation technique, le Comité de PFV a répondu plus globalement en rappelant la nécessité de tenir compte des réalités financières des familles dans la méthode de calcul des loyers après rénovations et en insistant sur l'importance de conserver un parc immobilier à loyers accessibles à la population.

#### Prise de position conjointe avec l'AFMR et l'ADF

*Modification de la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI) relative à la fin de la responsabilité solidaire en cas de séparation/décès pour les impôts, cantonaux et communaux, impayés nés durant la vie commune. Mars - avril 2025*

PFV s'active depuis 2022 pour obtenir la fin de la solidarité fiscale entre ex-époux (courriers aux commissions des finances et des pétitions).

En mars 2025, PFV s'est jointe à l'Association des Familles monoparentales et recomposées (AFMR) et à l'Association vaudoise pour les Droits des Femmes (ADF) pour demander au Grand Conseil d'appliquer la fin de la solidarité fiscale avec un effet rétroactif dès 2014, année de la première dénonciation de cette pratique.

Pour ce faire, PFV a cosigné le communiqué de presse du 17 avril 2025 diffusé aux médias ainsi qu'aux membres du Grand Conseil. PFV a suivi de près les discussions tant de la Commission thématique des affaires sociales que les débats au Grand Conseil.

Si la fin de la solidarité fiscale au 1<sup>er</sup> janvier 2026 a été validée assez facilement, la question de l'application rétroactive a été débattue longuement et au final a été rejetée par le Grand Conseil.

Durant l'été 2025, le Comité de PFV a fait part à la Présidente du Conseil d'Etat de son inquiétude vis-à-vis des familles avec enfants à charge encore concernées par la solidarité fiscale. Il s'est positionné pour une plus grande ouverture lors de l'analyse des demandes de remise d'impôts des familles concernées ainsi que pour une communication sur les procédures possibles à ce sujet. Mme Luisier y a répondu courant octobre en confirmant que la Direction générale de la fiscalité examinait « avec sérieux et sensibilité » les situations difficiles et qu'une communication était prévue à propos de la fin de la solidarité fiscale et des remises d'impôts possibles dans les limites du cadre légal.

#### Prise de position conjointe avec l'apé-Vaud

*Réduction temporaire de la subvention cantonale à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants pour les années 2026 et 2027. Octobre 2025*

Les deux associations ont décidé de réagir conjointement à cette proposition par un courrier postal envoyé au Conseil d'Etat. Elles y font part de leurs préoccupations quant aux impacts de cette diminution de la contribution cantonale sur le financement de l'accueil des enfants et le risque de report du développement de l'offre dans les réseaux.

En outre, elles relèvent que cette annonce est en contradiction avec le Programme de législation 2022-2027 du Conseil d'Etat.

PFV et l'apé-Vaud s'inquiètent du signal envoyé par le Conseil d'Etat aux différents partenaires de cette politique publique.

Le Conseil d'Etat a répondu à notre courrier en indiquant que cette proposition de réduction ne remettait pas en cause l'accueil de jour et nous a assurés poursuivre son soutien à cette politique publique.

### Prise de position sur une initiative fédérale

*Initiative populaire fédérale pour le congé familial « Une société et une économie fortes grâce au congé familial »*

Le lancement de la récolte de signatures pour cette initiative a démarré le 2 avril.

Le Comité de PFV a examiné le texte de l'initiative et a souhaité rencontrer une des personnes portant cette initiative afin d'obtenir des réponses à ses questions, notamment en lien avec la protection des acquis pour les mères. Le Comité de PFV a invité Léonore Porchet, conseillère nationale verte, vice-présidente de Travail.Suisse et membre du comité d'initiative à venir débattre du sujet au début novembre 2025.

Une prise de position de PFV se fera dans le courant de l'année 2026.

### Documentation et suivi législation fédérale

*Loi fédérale sur le soutien à l'accueil extrafamilial institutionnel pour enfants (LSAcc).  
Automne 2025*

Depuis 2022, PFV suit l'élaboration de ce projet de loi au niveau fédéral. PFV a répondu aux consultations à son propos transmises par le Service cantonal d'accueil de jour des enfants (anciennement OAJE) en 2022, puis en 2024. PFV a toujours pris soin de commenter ses réponses en faisant référence à la LAJE.

A l'automne 2025, les débats au Parlement sont arrivés en phase finale après de nombreuses modifications du texte tant par le Conseil national que le Conseil des Etats.

Des contacts étroits entre la FRAJE (Faîtière des réseaux d'accueil de jour des enfants) et PFV ont permis d'échanger sur ce texte législatif, le processus décisionnel et sur les enjeux qui pourraient en découler pour la politique vaudoise d'accueil de jour des enfants.

Certains points de cette loi soulèvent des questions pour sa mise en œuvre dans notre canton, notamment :

- Un financement via des allocations de garde versées par les employeurs.
- Des montants d'allocations uniformes, indépendants de la situation économique des parents et imposables.
- Des allocations versées sous condition de l'activité lucrative des deux parents.
- Eligibilité des enfants jusqu'à 8 ans seulement.

Ce texte de loi a été approuvé par l'Assemblée fédérale le 19 décembre 2025. A relever que la conseillère nationale E. Revaz, membre de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture a assuré que « le nouveau modèle n'entravera en rien les dispositifs en place dans les cantons pionniers » (Dépêche ATS du 09.12.2025).

PFV va continuer à suivre de près ce dossier.



## Représentations

### Représentations officielles de PFV en 2025

Certains membres du Comité ou de l'association représentent PFV au sein de différents organismes.

Comité pour l'octroi de prestations ponctuelles - ComiPP : V. Induni.

Coopération-Service - CoDir : O. Waelchli à la présidence et V. Induni, membre.

Coopération-Service - CoGest : A-M. Carluccio.

Coopération-Service - Assemblée des délégué·e·s: A. Beaud et S. Jomini.

Pour sa part, la secrétaire générale de PFV participe aux séances de :

- Pro Familia Suisse.
- La Commission fédérale pour les questions familiales.
- Réseau d'Encouragement précoce - RésEP Vaud (depuis novembre 2025).
- La Chambre consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).
- La Plateforme famille du Bureau lausannois pour les familles.
- Le Comité de Direction (CoDir) de Coopération-Service avec voix consultative.

ainsi qu'à des assemblées générales et ou des événements organisés par des organismes partenaires.

D'autres représentations ponctuelles sont assurées par des membres du Comité et/ou la secrétaire générale.

### Coopération - Service

PFV est membre fondateur de Coopération-Service, association administrant les locaux de Rumine 2 à Lausanne, accueillant une dizaine d'organismes actifs dans les domaines de la famille, de l'entraide et du bénévolat. Cette cohabitation est propice aux synergies et aux collaborations dans le domaine associatif.

Statutairement, des représentant·e·s des comités de l'Entraide Familiale Vaudoise (EFV) et de PFV siègent dans les organes de gestion et de direction de Coopération-Service pour assurer conjointement la gestion de l'association.

La présidence de Coopération-Service est assurée par O. Waelchli (PFV) et la vice-présidence par A. Sandoz-Dutoit (EFV).

En 2025, les représentant·e·s de PFV ont poursuivi leur implication dans Coopération-Service notamment pour superviser le pilotage des améliorations à apporter dans la gestion des locaux. Une partie d'entre elles ont été réalisées, entre autres la réfection de la seconde moitié des bureaux. Le CoDir a aussi fait le tour des questions administratives (organigramme, couverture ECA et assurances, etc.).

Le travail de réflexion sur l'évolution de Coopération-Service doit se poursuivre en vue des prochains départs à la retraite de la secrétaire générale (mars 2027) et de la secrétaire administrative.

### Plateforme Famille du Bureau lausannois pour les familles (BLF)

PFV est membre de cette plateforme créée en 2016 par le Bureau lausannois pour les familles afin de mettre en réseau les partenaires et de devenir un centre de compétences et d'échanges en matière de politique familiale.

En 2025, les partenaires se sont réuni·e·s sur les thèmes des activités extra-scolaires et des violences domestiques.

PFV entretient un rapport privilégié avec le BLF avec la participation appréciée de la déléguée à la politique familiale de la Ville de Lausanne au Comité PFV.



### **Chambre consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)**

La secrétaire générale représente PFV lors des réunions annuelles de la Chambre consultative, présidée par Mme I. Guzzon. La Chambre s'est réunie à 4 reprises en 2025.

Lors de ses séances, la Chambre s'est penchée sur de nombreux points comme l'accueil en milieu familial (gouvernance, mensualisation des salaires, recrutement, etc.), le dispositif de garde des enfants malades, les recommandations suite à l'audit de la Cour des comptes.

Deux sujets ont nourri les échanges des membres : la réduction temporaire de la contribution cantonale à la FAJE et les allocations de garde fédérales. Tous deux auront des impacts conséquents sur la FAJE. Pour y réfléchir, un GT, coordonné par PFV, a élaboré un argumentaire qui sera soumis aux membres de la Chambre et sera transmis au Conseil de Fondation de la FAJE courant 2026.

Au sein de cette chambre, PFV est porteuse des préoccupations des familles en matière de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Cela lui permet également de compléter sa connaissance des enjeux de l'accueil en lien avec les politiques de l'enfance et de la famille.

### **Comité pour l'octroi de prestations ponctuelles - ComiPP (ex. Fonds cantonal pour la famille)**

Durant toute la législature, Pro Familia Vaud représente les organisations de soutien aux familles au sein du Comité pour l'octroi de prestations ponctuelles, en la personne de sa présidente Valérie Induni.

En 2025, le comité a siégé à deux reprises. Il a pu, en particulier, rencontrer deux gestionnaires de dossiers, afin de bien comprendre le traitement des demandes reçues.

Il a pu constater, qu'au-delà de l'aide matérielle et même en cas de refus de prise en charge, le comiPP apporte aux requérant·es écoute et empathie, orientation dans le système social, infos et conseils.

Le comité a pu prendre connaissance des statistiques de l'année 2024 (il y a toujours un décalage d'une année pour recevoir ces chiffres) : sur les 1159 demandes adressées, 78.7% de celles-ci ont débouché sur un octroi, 12.1% sur un refus et que 9.2% des demandes n'ont pas abouti.

Le montant distribué a été de CHF 1'736'226.--, dans les domaines suivants : appuis scolaires, traitements dentaires, frais de garde, frais médicaux, compléments de ressources, allocations familiales ou de naissance, lorsque les revenus de la famille sont trop modestes pour couvrir certains frais ou faire face à des imprévus.

### **Pro Familia Suisse**

La secrétaire générale représente PFV aux assemblées annuelles de Pro Familia Suisse, faîtière nationale.

PFV peut faire appel à Pro Familia Suisse lors de consultations, de prises de position à l'échelle nationale. En fonction de son actualité, PFV peut proposer des articles pour la newsletter de Pro Familia Suisse ce qui favorise une visibilité extra-cantonale.

En 2025, Pro Familia Suisse a nommé sa nouvelle directrice Mme Eva-Maria Kaufmann suite au départ à la retraite de Philippe Gnaegi. Au printemps, l'assemblée générale a validé un document stratégique sur la politique familiale en 2035 élaboré par Pro Familia Suisse.

Dans la suite des échanges précédents entre PFS et PFV, V. Induni et M. Theytaz Grandjean ont rencontré V. Piller-Carrard (présidente PFS) et E.-M. Kaufmann afin d'évoquer les stratégies respectives de nos associations et de dessiner des pistes pour renforcer les collaborations. Cette réflexion sera poursuivie en 2026.

## Commission fédérale pour les questions familiales

La COFF est une commission extraparlamentaire et consultative, nommée par le Conseil fédéral. Depuis 2016, la secrétaire générale de PFV en est membre ad personam.

Présidée par Mme M. Maire-Hefti la COFF s'est réunie à 3 reprises en 2025. De plus, elle a également tenu sa « retraite » annuelle sur deux jours à Olten au début septembre.

La COFF a fêté ses 30 ans d'existence et en a profité pour organiser son forum sur le thème : « Politique familiale en Suisse - des raisons de fêter ? 30 ans de la Commission fédérale pour les questions familiales ». C'était l'occasion de réunir et d'échanger avec une partie des anciens et actuels membres de la COFF avec la participation active de la Conseillère fédérale E. Baume-Schneider.

Au début 2025, la COFF a publié une Policy Brief intitulée « Réalités sociales des parents adolescents et jeunes adultes en Suisse », corédigée par la secrétaire générale de PFV et Karine Rossel, collaboratrice scientifique de l'association JeunesParents. Elle a été largement diffusée notamment auprès des partenaires vaudois de PFV et a reçu quelques retours positifs.

En vue de la prochaine publication d'une étude sur le financement de l'accueil préscolaire par la COFF en 2026, M. Theytaz Grandjean s'est chargée de vérifier les données relatives au dispositif vaudois en collaboration avec le Service cantonal d'accueil de jour des enfants (SCAJE).



Forum de la Commission fédérale  
pour les questions familiales COFF 2025

## Politique familiale en Suisse - des raisons de fêter ? 30 ans de la Commission fédérale pour les questions familiales

Jeudi 13 novembre 2025

Eventfabrik Bern, Fabrikstrasse 12, Berne

Le forum s'adresse aux personnes professionnelles, aux organisations spécialisées, aux employeurs et employées, aux décideurs et décideuses politiques, ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par l'évolution des formes et des conditions de vie familiales, par la politique familiale et par le droit de la famille.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

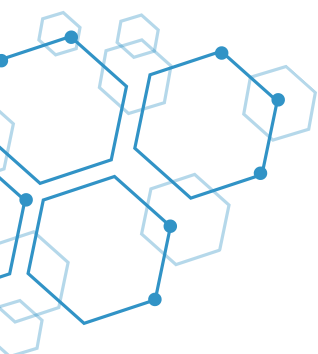
Département fédéral de l'intérieur DFI  
Commission fédérale pour les questions familiales COFF

## Orientation, conseil et expertise

PFV effectue un important travail d'orientation et de conseils par téléphone, par courriel et sur place auprès des personnes recherchant des adresses pour des soutiens et des conseils. Si une partie des appels est liée à la confusion entre la Fondation PROFAet PFV, la plupart des autres concernent des questions sur des thèmes variés (famille monoparentale, médiation familiale, soutien financier, divorce, etc.).

En 2025, cela représente 74 demandes réparties sur l'année durant les heures d'ouverture du secrétariat.

PFV reçoit également des appels et des courriels de journalistes pour obtenir des témoignages de familles, des étudiant·e·s pour des ressources documentaires utiles à leurs travaux, etc.



## Rencontres associatives et réseau

Au fil du temps et des projets menés, des liens se créent et s'entretiennent avec des associations et organismes œuvrant pour les familles à travers des rencontres formelles ou informelles.

### Le réseau de PFV se cultive...

En fonction des thèmes et/ou des projets en cours, PFV organise aussi des rendez-vous avec des associations et organismes.

En fonction des thèmes et/ou des projets en cours, PFV organise aussi des rendez-vous avec des associations et organismes.

En 2025, outre les échanges nourris avec l'AFMR concernant la solidarité fiscale et la séance avec Pro Familia Suisse, M. Theytaz Grandjean a rencontré différents partenaires du réseau :

- DGEJ - pôle prévention pour présentation de l'Unité d'encouragement et de prévention dans le domaine socio-éducatif et échanges sur les projets respectifs et les possibilités de collaboration.
- Section étudiant·e-s du SSP Vaud et l'association JeunesParents sur les besoins des jeunes parents étudiants.
- Secrétariat général de la FRAJE (Faîtière des réseaux d'accueil de jour des enfants) pour une prise de contact avec la nouvelle secrétaire générale de la FRAJE. Echanges nourris sur les actualités de l'accueil de jour (projet de loi fédérale sur le soutien à l'accueil extrafamilial des enfants - LSAcc, puis réduction temporaire de la subvention cantonale à la FAJE).
- Collectif du cadre parascolaire à propos de l'évaluation des cadres de références du pré et du parascolaire rendue par le Service cantonal d'accueil de jour des enfants (SCAJE).

Ces séances permettent de développer des partenariats, de travailler et/ou de faire un point de situation sur des thématiques en cours.

La mobilisation régulière des partenaires est fondamentale pour les actions menées par PFV. Tout ce travail de réseautage sur la durée a permis de mobiliser vingt et un organismes autour de la 3<sup>ème</sup> édition de la Plateforme vaudoise pour une politique de l'enfance et de la famille.

*“ Seuls, nous pouvons faire  
si peu ; ensemble, nous  
pouvons faire beaucoup, ”*

*- Helen Keller*

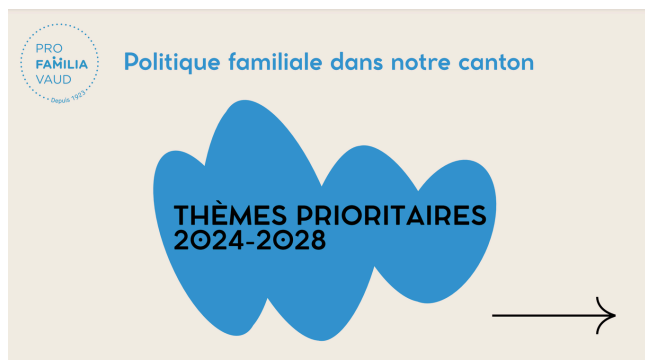


## Réalisations et projets en cours

L'activité de Pro Familia Vaud durant l'année 2025 a été bien chargée. Elle s'est déclinée au fil de l'année entre des réalisations concrètes, des tâches liées au fonctionnement associatif (communication, archivage) ainsi que des activités en lien avec l'actualité politique vaudoise et fédérale (consultations et prises de position, décisions politiques sur l'accueil de jour).

### Lignes stratégiques

Suite à une évaluation des lignes stratégiques 2019-2023 durant l'année 2024, l'actualisation des lignes stratégiques 2024-2028 s'est finalisée durant le premier semestre 2025.



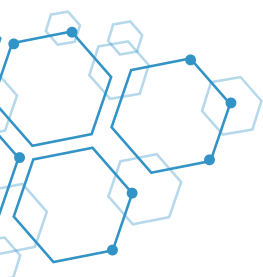
Au final, deux documents ont été publiés.

- Document stratégique 2024-2028 contient dans les détails les thèmes prioritaires, les sous-thèmes ainsi que des pistes de réalisation. Il est en interne au Comité et a été transmis pour information à Mme Friedmann de la DGCS-DIRAAS.
- Thèmes prioritaires 2024-2028 est une synthèse du document stratégique, publié sur le site internet de PFV.



*Retrouvez-les ici*

Une présentation sera faite durant l'AG 2026.



## Plateforme vaudoise pour une politique de l'enfance et de la famille - 3ème édition

Après 2 premières éditions réussies en 2019 et 2022, l'association a:primo et PFV ont lancé l'organisation d'une troisième édition qui s'inscrit dans la continuité du concept général.

Cette plateforme a pour objectif de sensibiliser les élu-es des communes vaudoises à la politique de l'enfance et de la famille et de soutenir les actrices et acteurs parapublics dans leur travail de visibilité et de communication autour de leurs prestations. Pour plus de détails, merci de consulter le Rapport d'activités PFV 2024.

L'organisation s'est déroulée sur 2024 pour la phase préparatoire avec les organisations parapubliques et s'est terminée en 2025 avec l'événement « Communes vaudoises : place aux familles ! » puis avec l'évaluation du projet.



*Le site internet de la plateforme*



*L'événement « Communes vaudoises : place aux familles » - 6 février 2025 à Morges*

A chaque édition, les organisatrices proposent d'aborder une thématique spécifique lors de l'événement destiné aux communes. Cette 3<sup>ème</sup> édition s'est penchée sur la question *Comment faciliter la vie quotidienne des familles ?*

Des outils concrets ont été présentés durant les conférences et ateliers, basés sur des offres déjà existantes, l'objectif étant d'explorer comment les administrations peuvent les rendre plus accessibles aux familles et ainsi participer activement à simplifier leur quotidien.

Deux présentations sous forme de conférences ont mis en évidence la démarche de Bourg-en-Lavaux pour l'utilisation du langage FALC (Facile à lire et à comprendre) sur le site internet communal et la création d'une cartographie communale participative avec des enfants de la commune de Milvignes (NE). Ce partage d'expériences par des élu·es à des exécutifs communaux semble avoir conquis l'auditoire.

Les ateliers ont proposé des outils concrets pour l'accueil des nouveaux habitants sous forme de parcours à Carouge (GE), pour l'information aux familles via différents canaux de communication utilisés par les communes, la communication écrite accessible au plus grand nombre (FALC).



A relever encore que le speed-meeting des organisations partenaires a été remplacé par une visite animée d'un « village des prestations » divisé en 3 quartiers. Pour faire découvrir les prestations aux participant·e·s, les acteurs et actrices des organisations ont élaboré des scénarios, animés par des comédien·ne·s d'improvisation théâtrale.

Les prestations parapubliques présentées dans le « village des prestations » :

- 1001 histoires dans les langues du monde
  - Institut suisse Jeunesse et Médias
- Apprendre en jouant, petits:pas
- ARC-Echange
- Association des Familles Monoparentales et Recomposées
- Association Vaudoise des Ludothèques
- Association vaudoise des parents d'élèves
- As'trame
- Centres aérés pour les vacances - Ma Jeunesse Suisse Romande
- Croix-Rouge vaudoise
- Entraide Familiale Vaudoise
- Femmes-Tische/Hommes-Tische
- Tables rondes
- Groupe de liaison des activités de jeunesse du canton de Vaud
- Inclusion, une affaire Commune
  - Pro Infirmis
- Infirmier·e·s petite enfance
- jaiunprojet.ch
- Centre vaudois d'aide à la jeunesse
- JeunesParents
- Maisons vertes et Travail social de proximité
- Espace Prévention La Côte
- Messages aux parents - Pro Juventute
- Pedibus Vaud - ATE, Association transports et environnement
- ping:pong - a:primo
- Pro Familia Vaud



### *Evaluation de l'événement*

La participation des communes à cette 3<sup>ème</sup> édition a été la plus élevée avec 51 municipales, municipaux et représentant·es des communes vaudoises, en majorité des communes de moins de 5'000 habitants. Il faut aussi relever la présence de deux représentant·es des associations de communes (UCV et AdCV) toutes deux partenaires pour la communication aux communes ainsi qu'une représentante de l'Etat de Vaud (DGEJ).

Trente participant·es ont répondu au questionnaire d'évaluation diffusé via un code QR lors de la conclusion de l'après-midi. Il en ressort globalement une très grande satisfaction tant pour les conférences (« Excellent et dynamique »), que pour le village des prestations (« génial et innovant, bravo ! »), les ateliers, les possibilités de réseautage et la brochure de l'événement.

Du côté des actrices et acteurs des prestations, l'évaluation de l'événement est également positive. Si tout le monde a trouvé le programme proposé cohérent et intéressant, certain·e·s d'entre elles.eux auraient souhaité avoir un temps d'échanges avec les participant·e·s directement après le village des prestations.

L'envie de participer à une 4<sup>ème</sup> édition est largement partagée. Cependant, il serait nécessaire de réduire encore le temps consacré à la phase préparatoire, les ressources humaines des organisations étant de plus en plus limitées pour ce genre de projet hors des prestations habituelles.

### *Financement*

Ce projet est soutenu principalement par la Direction générale de la cohésion sociale-Direction des aides et des assurances sociales (CHF. 21'898.28, montant versé sur deux ans) ainsi que par une participation de la Ville de Morges (gratuité de l'utilisation des salles du CUBE).

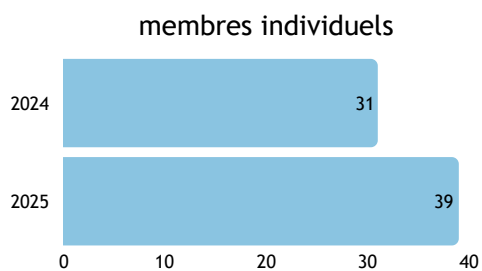
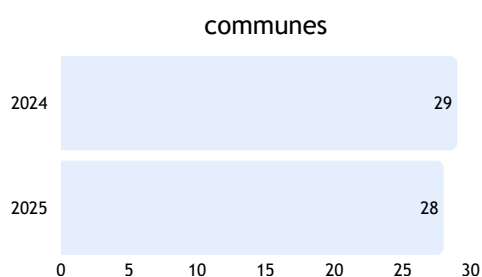
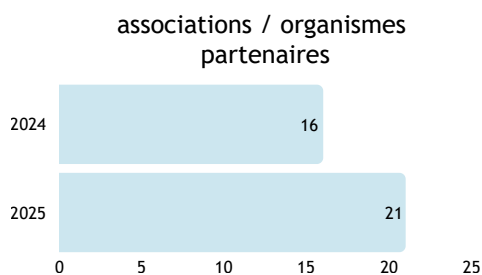
Le coût de réalisation est de CHF. 23'698.28 hors ressources humaines. Ce montant est bien inférieur au coût de l'édition précédente (CHF. 43'000.-). En effet, les ressources humaines mobilisées pour ce projet sont désormais prises en charge via la subvention annuelle de PFV (augmentation dès 2023) et par un fonds de l'Office fédéral des assurances sociales pour a:primo.

Il faut encore relever que la DGCS-DIRAAS est prête à renouveler son soutien financier pour une nouvelle édition entre 2026 et 2027.



## Cotisations 2025

En 2025, le nombre de ses membres cotisant a augmenté par rapport à 2024, il a passé de 76 à 88 cotisations.



A relever que deux communes préfèrent octroyer un don ou une subvention, entre CHF. 100.– et CHF. 500.– plutôt qu'une cotisation annuelle.

Pour rappel, les cotisations demeurent inchangées et se montent à :

Personne physique :

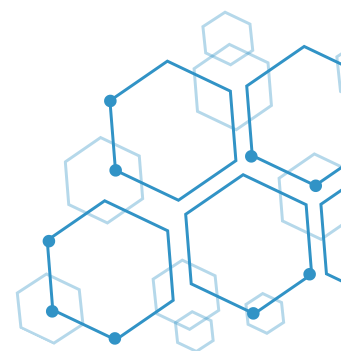
Famille ou individu CHF. 30.–

Personne morale :

Association - fondation CHF. 60.–

Personne morale :

Collectivité publique CHF. 120.–



## Nos partenaires

a:primo ◆ Arc-Echange ◆ Arc-en-Ciel VD-VS - parents en deuil ◆ Asnova (soutien aux familles en deuil) ◆ Association Bénévolat-Vaud ◆ Association des Communes Vaudoises (AdCV) ◆ Association vaudoise pour les Droits de la Femme ◆ Association faîtière Familles Arc-en-ciel ◆ Association des Familles Monoparentales et Reconstituées (AFMR) ◆ Association des Familles du Quart Monde ◆ Association Jardin des Parents (en restructuration) ◆ Association JeunesParents ◆ Association Jumeaux et plus (jusqu'au 31.12.2025) ◆ Association suisse des Mampreneurs ◆ Association Romande des Familles d'Enfants atteints d'un Cancer (ARFEC) ◆ Association vaudoise des Contrôles des Habitants ◆ Association vaudoise des ludothèques (AVdL) ◆ Association vaudoise Médiation de voisinage ◆ Association vaudoise des parents d'élèves (APE Vaud) ◆ AVASAD - Centre de référence des Infirmier·e·s petite enfance ◆ Bibliothèque jeunesse de Lausanne ◆ Bureau Information Femmes (BIF) ◆ Bureau lausannois pour les familles (BLF) ◆ Centre de ressources en éducation de l'enfance (CREDE) ◆ Centre social protestant (CSP) ◆ Centre vaudois d'aide à la jeunesse - jaiunprojet.ch ◆ Commission de jeunes du canton de Vaud ◆ Commission fédérale pour les questions familiales (COFF) ◆ Coopération-service ◆ Croix-Rouge vaudoise, secteur aide aux familles ◆ Direction générale de la cohésion sociale - Direction des aides et assurances sociales ◆ Direction générale de la cohésion sociale - Pôle appui social et orientation ◆ Direction générale de l'enfance et de la jeunesse - Délégué à l'enfance et à la jeunesse ◆ Direction générale de l'enfance et de la jeunesse - Unité de pilotage de la prévention ◆ Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) ◆ Entraide familiale vaudoise (EFV) ◆ Espace prévention La Côte ◆ Faîtière des réseaux d'accueil de jour des enfants (FRAJE) ◆ Familles-nombreuses.ch ◆ Fédération romande des consommateurs (FRC) - Vaud ◆ Femmes-Tische / Hommes-Tische ◆ Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) ◆ Fondation As'trame ◆ Fondation La Solidarité ◆ Fondation Pacte ◆ Fondation PROFA ◆ Forum Handicap ◆ Grands-parents pour le climat ◆ Groupe de liaison des activités de jeunesse - Vaud ◆ insieme Vaud ◆ Institut Suisse Jeunesse et Médias ◆ Lausanne Région ◆ Ma Jeunesse Suisse Romande (MJSR) ◆ Mouvement de la Condition Paternelle Vaud (MCPV) ◆ Mouvement des aînés - Etre Grands-Parents ◆ Partenaire Enfance et Pédagogie (PEP) ◆ Pastorale des familles - Eglise catholique ◆ Pedibus - (ATE) Vaud ◆ Pro Enfance ◆ Pro Familia Suisse ◆ Pro Infirmis - Vaud ◆ Pro Juventute ◆ Pro Senectute - Vaud ◆ Santé sexuelle suisse ◆ Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE) ◆ UNICEF Suisse et Liechtenstein ◆ Union des Communes Vaudoises (UCV) ◆ Utilité publique Vaud ◆ VoQueer - association pour la diversité sexuelle et de genre.

## Remerciements

Pro Familia Vaud remercie vivement les associations et organismes partenaires, les institutions publiques et privées, en particulier la Direction générale de la cohésion sociale et sa Direction des aides et assurances sociales pour son soutien financier et sa disponibilité.

Pro Familia Vaud remercie aussi les généreuses donatrices et généreux donateurs privés et publics pour leur engagement, leur confiance et leur soutien.

**Valérie Induni**  
Présidente



**Michèle Theytaz Grandjean**  
Secrétaire générale



Lausanne, le 3 mars 2026



# Pro Familia Vaud a besoin de votre soutien !



PRO  
FAMILIA  
VAUD